



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
DU 29 novembre 2022
(Salle Communale « Le Viez »)**

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Michel Nançoz, Président, qui souhaite la bienvenue à la Municipalité, représentée par Messieurs Christophe Gabriel, Christian Graf, Harold Koeneman, Jean-Christophe Muller et Didier Zumbach, Madame Mélanie Pernet Greffe, ainsi qu'aux citoyennes et citoyens présents.

Le Président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux exigences légales et nomme Mesdames Gillian Bolingbroke et Claire Gabriel en tant que scrutatrices.

L'Ordre du Jour a été accepté par l'Assemblée à l'unanimité, soit :

- 1) Appel
- 2) Adoption du PV du 27 septembre 2022
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Préavis 10/2022 - Législature 2021-2026 relatif au budget communal de l'année 2023 – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Mme Monique Berney
- 5) Nomination d'une Commission Forestière (3 personnes) pour le projet du Groupement Forestier La Dôle – séance prévue le 01 février 2023 à 20h00 à Chésereux
- 6) Rapport des délégués aux associations intercommunales
- 7) Divers et propositions individuelles

1) Appel

Il est procédé à l'appel des 28 membres assermentés dont 19 répondent présents.

Sont excusés : Mesdames Sandrine De Coulon, Elsa Kretz et Vanessa Roux, ainsi que Messieurs Francis Graf, Franck Janura, Alain Kretz, Rory Macmillan et Olivier Pfeiffle.

Sont assermentés : Madame Susana Gabrielsson et Messieurs Tristan Bernard, Patrick Ducret, Patrick Garcia-Villaraco et Vincent Solazzo.

2) Adoption du PV du 27 septembre 2022

Aucune lecture du procès-verbal du Conseil du 27 septembre 2022 n'est demandée.

A défaut de remarques ou de questions, le procès-verbal est adopté à mainlevée et l'unanimité.

3) Communications de la Municipalité

Monsieur Christian Graf, Syndic, informe :

Le Greffe sera exceptionnellement fermé le lundi 19 décembre 2022 dès 17h30.

Le Greffe sera fermé du lundi 26 décembre 2022 au lundi 02 janvier 2023 inclus. Réouverture le mercredi 04 janvier 2023.

Le Greffe sera exceptionnellement fermé le lundi 16 janvier 2023.

Les SI Nyon procèdent en ce moment à des travaux de raccordement (eau potable) qui vont durer environ 4 mois. Le respect de vitesse sur le chantier s'impose.

Pour des raisons d'économie d'énergie, les éclairages de Noël s'illumineront uniquement les nuits du 23 décembre 2022 au 02 janvier 2023. L'abri de bus fait exception.

La Fête des Sapins aura lieu le jeudi 12 janvier 2023 dès 18h30. Les sapins pourront être déposés le jour-même jusqu'à 17h00 (en face de la place de jeux). Une verrée ainsi que la traditionnelle soupe seront offertes à la Salle Communale.

Les dates des prochains Conseils Généraux 2023 seront les mardis 27 juin 2023, 26 septembre 2023 et 28 novembre 2023.

Monsieur Harold Koenenman, Municipal, informe :

Le SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours) regroupe 18 communes, dont Arnex-sur-Nyon, avec un budget total de CHF 2 mio, et un budget de CHF 9'500.- pour notre commune.

La Caserne du DAP Bonmont (Détachement d'Appui) est à Gingins pour les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chésereux, Gingins et La Rippe. Les interventions en hausse (à cause des changements climatiques) concernent essentiellement les incendies (feu/sécheresse/...) et les inondations. Le recrutement s'avère plus difficile.

Notre Déchetterie regroupe environ 4'200 habitants (Arnex-sur-Nyon, Borex, Eysins, Grens et Signy-Avenex) pour un budget 2023 de CHF 216'435.- (soit un coût d'environ CHF 51.53 par habitant). L'exploitant actuel, Roger Félix Baumgartner, prend sa retraite et a remis le domaine à son fils Robin. Projets pour 2023 : finaliser le transfert du contrat d'exploitation/gestion, revoir la signalisation des bennes et étudier l'extension éventuelle des services/accès (possibilité d'ouverture non surveillée pour certaines bennes).

Monsieur Christophe Gabriel, Municipal, informe :

Selon le Municipal la pénurie de gaz/électricité est possible mais peu probable. Environ 30% de notre électricité est importée depuis la France. La période critique sera du 01.01 au 31.03.2023. La Confédération et les Cantons ont donc élaboré des plans pour gérer au mieux une crise. Il y aura 4 phases. Tout d'abord l'appel à économiser (par ex. par des flyers / env.5%). Puis imposer des restrictions de consommation (env.10%). Ensuite établir des contingentements immédiats des gros consommateurs (par ex. entreprises, stations de ski, etc. / env.5 à 15%) et pour finir déterminer des délestages (coupures) du réseau (max env.50%). Les conditions du délestage sont difficiles à cibler et auront un impact majeur sur certains secteurs (ex. Hôpitaux, trains, téléphonie, etc.).

Pour cette raison le Canton demande aux communes de mettre en place un Point de Rencontre d'Urgence (PRU). Ce dernier (probablement la Salle Communale du Viez équipée d'une génératrice) servira de lieu d'accueil et de poste de communication avec les secours (police, pompiers, urgences médicales, etc.). Il sera géré par la Municipalité et le Greffe. En cas de question Mme Mélanie Pernet et Monsieur Christophe Gabriel se tiennent à disposition.

Madame Gillian Bolingbroke désire savoir comment avoir l'information. La Population sera informée par le Tout-Ménage, le site et le pilier public.

Madame Claire Gabriel propose d'envisager l'aide de bénévoles. Il est pris note.

Monsieur Jean-Christophe Muller, Municipal, informe :

Une vingtaine de personnes ont assisté à la première projection du match Suisse-Bésil le 28 novembre 2022 à 17h00. Une nouvelle projection est prévue pour le vendredi 02 décembre 2022 à

20h00. Les autres matchs seront à définir selon les résultats (à l'exception du 14 décembre 2022 – indisponibilité de la Municipalité) . A consulter le site/pilier public et affichage de la salle.

Madame Denise Pfeiffle questionne l'utilisation des bornes de recharge (quand, qui, comment). Monsieur Jean-Christophe Muller informe que les bornes seront bientôt mises en service par l'entreprise GreenMotion et qu'elles seront accessibles à tous. L'information sera sur le site et le pilier public.

4) Préavis 10/2022 - Législature 2021-2026 relatif au budget communal de l'année 2023 – objet traité par la Commission de Gestion & Finances – rapporteuse Mme Monique Berney

Monsieur Christophe Gabriel, Municipal en charge, explique qu'en grandes lignes le budget 2023 est relativement semblable à celui de 2022. Sa présentation (annexée) illustre les chiffres retenus. Il explique toutefois qu'il n'a pas été tenu compte des charges énoncées par des préavis (ex. réfection du pont, réfection du toit de la maison de commune, etc.).

Monsieur Jean-Christophe Muller, Municipal, indique que le coût de l'éclairage indiqué au budget concerne essentiellement le remplacement des têtes par des ampoules LED.

Madame Monique Berney, rapporteuse, donne lecture du rapport de la Commission de Gestion & Finances.

A défaut de questions, le préavis 10/2022 concernant le budget 2023 est accepté à l'unanimité par un vote à main levée.

5) Nomination d'une Commission Forestière (3 personnes) pour le projet du Groupement Forestier La Dôle – séance prévue le 01 février 2023 à 20h00 à Chésereux

Monsieur Christian Graf, Syndic, explique que les 3 personnes de la Commission Forestière devront étudier les statuts et la partie administrative de ce nouveau groupement de triage, qui sera opérationnel dès le 01.01.2024. La séance aura lieu le 01 février 2023. Il faudra rédiger un rapport de préavis à présenter lors du Conseil Général le 27 juin 2023.

Monsieur Michel Nançoz, Président, procède à la nomination des 3 membres de cette commission, soit Monsieur Roger Graf, Président, Madame Susana Gabriellsson et Monsieur Patrick Garcia-Villaraco en tant que membres. Il les remercie de leur disponibilité.

6) Rapport des délégués aux associations intercommunales

Monsieur Rory Macmillan, délégué à l'AEB : la Secrétaire donne lecture de son rapport en son absence.

Madame Marie-Eve Varela, déléguée à l'AEE, donne lecture de son rapport.

Monsieur Ivar Imobersteg, délégué à l'AIAB, donne lecture de son rapport (rien à signaler à défaut de séance).

Monsieur Francis Graf, délégué à l'ORPC : la Secrétaire donne lecture de son rapport en son absence (rien à signaler à défaut de séance) .

Monsieur Michel Nançoz, délégué au Conseil Régional, donne lecture de son rapport.

7) Divers et propositions individuelles

Le Syndic revient sur la demande de Madame Monique Berney (Conseil Général du 23.11.2021) concernant le déplacement éventuel, pour des raisons de sécurité, du panneau 50km à l'entrée du village (croisement Route Machefer et quartier du Viez). Un dispositif d'étude a été mis en place durant le mois de septembre, et au vu des résultats, la Municipalité a décidé de procéder au déplacement .

Le Syndic revient sur la demande de Monsieur Albert Güller (Conseil Général du 27.09.2022) concernant l'installation, pour des raisons de sécurité, d'un miroir en face de la sortie du quartier du Viez. La Municipalité a obtenu l'accord des propriétaires du terrain afin d'y poser le miroir. La demande officielle a été envoyée mi-novembre à la DGMR (Direction Générale de la Mobilité et des Routes). A suivre.

Monsieur Edwin Rochat s'inquiète du non fonctionnement de certaines fontaines du village. Le Syndic confirme qu'il s'agit de crépines bouchées.

Madame Gillian Bolingbroke s'inquiète du passage des vélos sur la droite (sur la partie trottoir virtuel) de la chicane à la hauteur de la Pouse. Elle craint des accidents et demande à la Municipalité de bien vouloir intervenir. Monsieur Jean-Christophe Muller, Municipal, se réfère à la discussion déjà eue à ce sujet. Il rappelle que les vélos sont interdits sur les trottoirs, ce que certains gens décident d'ignorer. Monsieur Tristan Bernard propose de faire appel au TCS ou à un autre expert en mobilité. Monsieur Ivar Imobersteg suggère d'éventuellement boucher/surélever le passage entre la haie et la chicane. La Municipalité étudiera la question.

Madame Monique Berney signale que le couvercle du container à ordures sur l'emplacement vers la Pouse est plié et difficile à ouvrir. Ce container est utilisé par les habitants de la Pouse et de la Rue du Village 21-23-25, voire même d'autres. A qui incombe l'entretien, au propriétaire du container et/ou celui de l'emplacement ? A la connaissance de Madame Monique Berney le container a été mis là bas suite à la fermeture de la petite déchetterie qui se trouvait à l'arrière de la ferme Rochat. Monsieur Michel Nançoz suggère même d'installer éventuellement des molloques. La Municipalité va étudier la question.

Monsieur Tristan Bernard soulève le problème de la poubelle de l'abri bus qui déborde régulièrement et se demande si cette dernière ne devrait peut-être pas être enlevée. La Municipalité relève que ceci entraînera encore plus du dépôt sauvage. L'engagement d'un employé communal pourrait résoudre le problème. A suivre.

Madame Nadine Graf demande où trouver l'information sur la location de la Salle Communale du Viez. Un lien est sur la page d'accueil de notre site. Le Greffe peut fournir des copies papier. Monsieur Ivar Imobersteg estime que le tarif de location est relativement élevé. Monsieur Jean-Christophe Muller informe qu'il a effectué un comparatif auprès d'autres communes pour déterminer une moyenne qui, selon lui, est tout à fait justifié au vu de la qualité de notre Salle. Plusieurs tarifs sont appliqués selon l'utilisation, la durée, l'origine de la location (commerciale ou privée), etc. Madame Marie-Eve Varela demande si une révision de barème est envisagée, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Madame Julie Tompkins-Wagner a déjà loué la salle à plusieurs occasions et estime que le prix de location est tout à fait abordable.

A défaut d'autres questions, remarques ou propositions, le Président lève la séance à 21h25.

Le Président
Michel Nançoz

La Secrétaire
Monique Berney